

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

118218 LE NUMERO

25 Rue DU MARECHAL FOCH
78000 VERSAILLES

Siret : 47834308000089



SEMAPHORES EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre de la région Ile-de-France

105 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS

Tél. 01 45 00 76 00

www.gva.fr

Certifié ISO 9001 - Version 2015



ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	18

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	50 000	50 000		15 278
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 000	50 000		15 278
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	598 819		598 819	883 142
Autres créances	152 437		152 437	1 711 444
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	661 794		661 794	455 723
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 413 050		1 413 050	3 050 309
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 463 050	50 000	1 413 050	3 065 587
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	319 653	319 653
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 567	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 471	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	214 423	17 338
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	555 115	340 691
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		322
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		322
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 584 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	158 189	348 605
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554 499	607 733
Dettes fiscales et sociales	123 094	136 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 153	46 934
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	857 935	2 724 574
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 413 050	3 065 587
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	699 746	2 375 970
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 184 699	13 562	3 198 262	3 548 319
Chiffre d'affaires net	3 184 699	13 562	3 198 262	3 548 319
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			322	
Autres produits			215 197	
Total produits d'exploitation (I)			3 413 780	3 548 319
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 953 562	3 311 042
Impôts, taxes et versements assimilés			1 163	1 188
Salaires et traitements			84 745	130 200
Charges sociales			39 755	69 017
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 278	16 667
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				93
Autres charges			61 432	9 160
Total charges d'exploitation (II)			3 155 935	3 537 366
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			257 845	10 953
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			10 686	2 927
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				2 508
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			10 686	5 435
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				-574
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				-574
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			10 686	6 009
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			268 531	16 963

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	77	376
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	77	376
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	54 184	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	54 184	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-54 107	376
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 424 543	3 554 130
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 210 119	3 536 792
BENEFICE OU PERTE	214 423	17 338
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 118218 LE NUMERO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 413 050 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 214 423 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels et licences sont amortissables selon un base linéaire sur 5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances portant sur des clients en redressement judiciaire sont provisionnées à 100% dès la première année. Les liquidations judiciaires sont-elles provisionnées à 100%. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Lorsque les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent au bilan à la date de clôture de l'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change à cette date. Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts " historiques ") et celles résultant de la conversion à la date de l'inventaire majorent ou diminuent les montants initiaux et constituent :

- des pertes probables, dans le cas de majoration des dettes ou de minoration des créances,
- des gains latents, dans le cas de majoration des créances ou de minoration des dettes.

Ces différences sont inscrites directement au bilan dans des comptes d'écarts de conversion à l'actif (pertes probables) ou du passif (gains latents). Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes probables entraînent la constitution d'une provision pour pertes de change.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante. A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque la société et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	50 000			50 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 722	15 278		50 000
Immobilisations incorporelles	34 722	15 278		50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	34 722	15 278		50 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 751 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	598 819	598 819	
Autres	152 437	152 437	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	751 256	751 256	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	243 597
Total	243 597

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 319 653,00 euros décomposé en 319 653 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTION	319 653			319 653
TOTAL	319 653			319 653

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	17 338
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	17 338
Affectations aux réserves	17 338
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	17 338

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	319 653				319 653
Réserve légale	3 700	867	867		4 567
Réserves générales		16 471	16 471		16 471
Résultat de l'exercice	17 338	-17 338	214 423	17 338	214 423
Total Capitaux Propres	340 691		231 762	17 338	555 115

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Liiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	322		322		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	322		322		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			322		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 699 746 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554 499	554 499		
Dettes fiscales et sociales	123 094	123 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 153	22 153		
Produits constatés d'avance				
Total	699 746	699 746		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non par	377 836
Fournisseurs - Telecommunicatio	12 000
FNP Backbone	2 500
Fournisseurs – Audit et Tax	43 800
Fournisseurs Base de données	53 026
Taxes d'apprentissage + FC	112
Rabais, remises, ristournes à accor	21 807
Total	511 082

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 171 137	13 562	3 184 699
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	13 562		13 562
TOTAL	3 184 699	13 562	3 198 262

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 35 894 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 686	2 927
Reprises sur provisions et transferts de charge		2 508
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	10 686	5 435
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		-574
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		-574
Résultat financier	10 686	6 009

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	77	376
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	77	376
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	54 184	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	54 184	
Résultat exceptionnel	-54 107	376

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles	54 184	
Autres produits exceptionnels		77
TOTAL	54 184	77

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

Engagement hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

118 218 Le Numéro

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 319 653 euros

25 rue du Maréchal Foch
78000 Versailles

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

118 218 Le Numéro

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société 118 218 Le Numéro,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **118 218 Le Numéro** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Antoine Zani
Associé

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

118218 LE NUMERO

25 Rue DU MARECHAL FOCH
78000 VERSAILLES

Siret : 47834308000089



SEMAPHORES EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre de la région Ile-de-France

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and curves, is positioned in the bottom right area of the page.

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	18

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	50 000	50 000		15 278
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 000	50 000		15 278
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	598 819		598 819	883 142
Autres créances	152 437		152 437	1 711 444
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	661 794		661 794	455 723
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 413 050		1 413 050	3 050 309
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 463 050	50 000	1 413 050	3 065 587
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	319 653	319 653
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 567	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 471	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	214 423	17 338
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	555 115	340 691
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		322
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		322
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 584 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	158 189	348 605
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554 499	607 733
Dettes fiscales et sociales	123 094	136 354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 153	46 934
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	857 935	2 724 574
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 413 050	3 065 587
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	699 746	2 375 970
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 184 699	13 562	3 198 262	3 548 319
Chiffre d'affaires net	3 184 699	13 562	3 198 262	3 548 319
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			322	
Autres produits			215 197	
Total produits d'exploitation (I)			3 413 780	3 548 319
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 953 562	3 311 042
Impôts, taxes et versements assimilés			1 163	1 188
Salaires et traitements			84 745	130 200
Charges sociales			39 755	69 017
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 278	16 667
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				93
Autres charges			61 432	9 160
Total charges d'exploitation (II)			3 155 935	3 537 366
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			257 845	10 953
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			10 686	2 927
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				2 508
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			10 686	5 435
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				-574
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				-574
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			10 686	6 009
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			268 531	16 963

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	77	376
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	77	376
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	54 184	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	54 184	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-54 107	376
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 424 543	3 554 130
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 210 119	3 536 792
BENEFICE OU PERTE	214 423	17 338
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 118218 LE NUMERO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 413 050 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 214 423 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels et licences sont amortissables selon un base linéaire sur 5 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances portant sur des clients en redressement judiciaire sont provisionnées à 100% dès la première année. Les liquidations judiciaires sont-elles provisionnées à 100%. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Lorsque les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent au bilan à la date de clôture de l'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change à cette date. Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts " historiques ") et celles résultant de la conversion à la date de l'inventaire majorent ou diminuent les montants initiaux et constituent :

- des pertes probables, dans le cas de majoration des dettes ou de minoration des créances,
- des gains latents, dans le cas de majoration des créances ou de minoration des dettes.

Ces différences sont inscrites directement au bilan dans des comptes d'écarts de conversion à l'actif (pertes probables) ou du passif (gains latents). Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes probables entraînent la constitution d'une provision pour pertes de change.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante. A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque la société et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	50 000			50 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 722	15 278		50 000
Immobilisations incorporelles	34 722	15 278		50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	34 722	15 278		50 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 751 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	598 819	598 819	
Autres	152 437	152 437	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	751 256	751 256	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	243 597
Total	243 597

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 319 653,00 euros décomposé en 319 653 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTION	319 653			319 653
TOTAL	319 653			319 653

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	17 338
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	17 338
Affectations aux réserves	17 338
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	17 338

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	319 653				319 653
Réserve légale	3 700	867	867		4 567
Réserves générales		16 471	16 471		16 471
Résultat de l'exercice	17 338	-17 338	214 423	17 338	214 423
Total Capitaux Propres	340 691		231 762	17 338	555 115

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	322		322		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	322		322		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			322		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 699 746 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554 499	554 499		
Dettes fiscales et sociales	123 094	123 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 153	22 153		
Produits constatés d'avance				
Total	699 746	699 746		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non par	377 836
Fournisseurs - Telecommunicatio	12 000
FNP Backbone	2 500
Fournisseurs – Audit et Tax	43 800
Fournisseurs Base de données	53 026
Taxes d'apprentissage + FC	112
Rabais, remises, ristournes à accor	21 807
Total	511 082

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 171 137	13 562	3 184 699
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	13 562		13 562
TOTAL	3 184 699	13 562	3 198 262

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 35 894 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 686	2 927
Reprises sur provisions et transferts de charge		2 508
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	10 686	5 435
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		-574
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		-574
Résultat financier	10 686	6 009

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	77	376
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	77	376
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	54 184	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	54 184	
Résultat exceptionnel	-54 107	376

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles	54 184	
Autres produits exceptionnels		77
TOTAL	54 184	77

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

Engagement hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan.

118 218 LE NUMERO
Société par actions simplifiée
Au capital de 319.653 euros
Siège social : Centre d'affaires, 25, rue du Maréchal Foch
78000 Versailles

478 343 080 R.C.S. Versailles

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice net comptable de 214.423 euros.

En conséquence, l'associé unique, sur proposition du Président et après avoir approuvé les comptes dudit exercice, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- à hauteur de 27.398 euros, à la réserve légale, laquelle sera portée à un montant de 31.965 euros, intégralement dotée,
- le solde, soit 187.025 euros, au compte "*Autres réserves*" lequel sera porté à un montant de 203.496 euros.

.../...

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

HUITIEME DECISION

(Pouvoir pour formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à *LegalVision Pro* à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce compétent.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

* * *

Extrait certifié conforme à l'original.



Robert A. PINES
Président